



Mariée avec un vénézuélien en Espagne

Par **aurelie**, le **17/09/2010** à **15:05**

Bonjour,

Ma situation est la suivante:

Je suis française résidant en Espagne depuis presque 6 ans. Je me suis mariée en Espagne il y a plus de deux ans avec un vénézuélien.

Nous avons fait toutes les démarches nécessaires auprès de l'ambassade et nous avons également notre livret de famille français et lui son numéro d'identité espagnol valide jusqu'à 2013.

Nous souhaitons venir vivre en France définitivement et je suis déjà à la recherche d'un emploi pour mon mari et moi.

Ma question est la suivante:

Quelles sont les formalités et démarches à suivre pour qu'il puisse résider et travailler dès cet hiver en France?

D'avance merci.
aurelie T

Par **mimi493**, le **17/09/2010** à **17:54**

Vous devez vous installer en France et il doit demander sa carte de séjour mention vie privée et familiale.